

# Prévention du suicide

## Se former et créer un système d'alerte

En lien avec des professionnels de santé, des agriculteurs périgourdins apprennent à repérer et orienter les personnes fragiles. Témoignage.

**L**a MSA 24-47 (Dordogne et Lot-et-Garonne) recense 172 sentinelles en contact avec le monde agricole. En Dordogne, il existe un seul réseau de sentinelles où chaque citoyen peut se former. « Il n'y a pas que des agriculteurs, mais des agents d'accueil, des aides à domicile ou encore des infirmiers », indique Dominic Kastler, référent mal-être à la MSA 24-47.

Pour tenter d'enrayer le fléau du suicide, des exploitants ont suivi des formations pour mieux aborder les situations de détresse et réduire les risques de passage à l'acte. Elles sont organisées par le centre hospitalier de Vauclaire, situé à Montpon (Dordogne), en lien avec l'agence régionale de santé (ARS). Six jeunes agriculteurs se sont inscrits dans cette démarche. « J'ai suivi trois jours de formation à l'automne avec du personnel de l'hôpital, explique Jean-Charles Chanquoi, éleveur dans le Terrassonnais, dans le Périgord noir. Trésorier du syndicat Jeunes Agriculteurs (JA), j'ai pris en charge le dossier du mal-être en agriculture. Lors d'un comité de pilotage

en préfecture, j'ai découvert le réseau des sentinelles. J'ai pris l'engagement que le syndicat JA parviendrait à avoir un maillage sur le territoire de la Dordogne. » Six adhérents JA font partie de ce réseau et le syndicat espère doubler ce nombre d'ici la fin 2024.

### Quatre signalements effectués en six mois

« En tant qu'agriculteur, nous sommes tous confrontés au suicide. Celui d'un voisin, d'une connaissance ou d'un proche, poursuit Jean-Charles Chanquoi. Face à quelqu'un qui allait mal, je ne savais pas trop quoi dire. La formation m'a donné des clefs pour mieux agir. J'ai beaucoup appris. Par exemple sur les mots à utiliser pour éviter un drame. Attention, nous ne sommes pas psychologues, mais un relais, une alerte. » En six mois, l'éleveur a effectué quatre signalements.

Claude-Hélène Yvard

Deux numéros à retenir : 3114 (le numéro national de prévention du suicide) et 09 69 39 29 19 (Agri'écoute).



### Nord-Est Des financements pour Apiluz

Les trois campagnes de déploiement de bandes de luzerne non fauchées dans la plaine de sept départements du nord-est de la France (Marne, Aube, Ardennes, Meuse, Aisne, Yonne et Seine-et-Marne) ont prouvé leur intérêt pour les pollinisateurs, les auxiliaires et pour l'activité apicole.

Convaincus que l'opération Apiluz doit être pérennisée, les acteurs à l'initiative du projet se mobilisent pour que des fonds européens soient accessibles aux organisations de producteurs reconnues dans le secteur des fourrages séchés. Objectif : poursuivre l'aventure dont le coût est estimé à 300 000 €/an.

### Île-de-France

#### L'importation d'arbres dénoncée

Le Conseil horticole, la FRSEA, Jeunes Agriculteurs (JA) et la chambre d'agriculture francilienne dénoncent les importations à Paris de 1 500 arbres pour la place de la porte Maillot et de 50 000 plantes et arbustes pour le village olympique, alors que « la filière horticole et pépinière francilienne est à même de fournir les projets ».

Pour la profession, importer ces végétaux relève d'une « triple aberration économique, écologique et environnementale ». « Ces anomalies ne doivent plus se reproduire, s'insurge Christophe Jarry, président du Conseil horticole. Nous devons être contactés par les architectes à chaque projet, et l'État doit nous soutenir ! »

### Poitou-Charentes

#### Relaxe pour les militants écologistes

Neuf militants d'Extinction Rebellion ont été jugés à La Rochelle pour s'être introduits, en septembre 2023, dans l'enceinte du port de commerce et y avoir accroché des banderoles sur les silos de Soufflet-InVivo. Les banderoles dénonçaient l'accaparement de l'eau et l'« agro-industrie ».

Dans son jugement rendu la semaine dernière, le tribunal a considéré que l'urgence climatique et « l'état de nécessité » qu'elle entraîne justifiaient l'action des militants et a relaxé les neuf prévenus. Cette décision, une première en France, pourrait faire jurisprudence.



Jean-Charles Chanquoi, éleveur en Dordogne et élu JA, a suivi trois jours de formation pour repérer les signes d'un risque suicidaire et mieux agir.